

Frontignan, le 27 novembre 2018

Compte rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2018

Présents : Gérard Chaput, Dominique Coquery, René Casses, Francis Herrera, Djimi Stouladzé, Maurice Lidou,
Invités : Francis Grosclaude, Monsieur Duroux, Christian Robquin.

Absents excusés : George Forner, Jean-Pierre Lacan, Josyane Refuveille, Rober Tant,

Début de la réunion : 18 h 15

1- Approbation du compte rendu de CA du 08.10.2018

- Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA à cette date, le compte rendu est validé.

2- Formation gestion des sites et sols pollués

Comme prévu, la formation organisée conjointement par FNE et ARZF s'est déroulée le lundi 12 novembre.

Justifiée par la future dépollution du terrain Exxon Mobil, des cadres de France Nature Environnement ont réuni sur Frontignan une vingtaine de membres d'associations pour la protection de l'environnement venus de toute la région Occitanie pour une formation interne à l'organisation. Réservée aux membres responsables, une partie du CA d'ARZF était présent, ainsi que des président(e)s de conseils de quartier de la commune, invités, afin de leur faire bénéficier de cette opportunité.

Notion, chiffres, sources d'information et réglementation ont été abordés dans un premier temps.

La politique de gestion des sites et sols pollués s'est d'abord fondée sur un travail initial de recensement (*) qui a démarré en 1990 et qui s'est orienté par la suite vers une politique de réhabilitation en fonction de l'usage et de gestion des risques.

Sur le bassin de Thau, c'est une dizaine de sites qui ont été recensés comme tel, dont celui de la friche Exxon Mobil.

ARZF, par son Président, est intervenu pour prendre comme exemple la situation de cette friche industrielle qui doit être dépolluée et réhabilitée. L'accent était mis sur les conséquences de la possible « sur-pollution » atmosphérique de cette dépollution sur la santé des habitants proche de ce site (voir synthèse en annexe).

Pour conclure cette journée la question du diagnostic de sols pollués et de la réhabilitation ont été examinés.

L'ensemble des participants ont été satisfaits par cette journée riche d'enseignements.

(*) base de données BASOL du ministère de l'environnement, suivi par la DREAL et BASIAS pour le recensement

3- Rencontre avec les membres du Conseil de Quartier du Mas de Chave

Le vendredi 8 novembre, Gérard Chaput et Francis Herrera se sont déplacés pour répondre à la demande de ce conseil de quartier qui souhaitait une information sur l'aspect de la gêne olfactive et la pollution de l'air dans leur secteur.

Une présentation de l'association a introduit cette réunion puis un tour de table a permis à chacun de faire un état des ressentis et des préoccupations.

Gérard Chaput a répondu aux questions qui se posaient et a témoigné de la problématique environnementale de ce quartier. Moins influencé que d'autres quartiers plus proche des usines polluantes tel que Scori et Hexis il reste néanmoins, suivant les vents, impacté de temps en temps par les odeurs de Saipol et par la pollution atmosphérique.

Pour conclure un tour d'horizon a été fait sur l'ensemble des vigilances de l'association (poussières du port, dépollution de la friche Exxon Mobil, observatoire des odeurs...) et des supports d'informations ont été remis.

Petit regret à la sortie, le peu de participants à cette rencontre.

4- Observatoire des odeurs (article midi libre du 19.11.2018)

Suite à l'apparition du communiqué de presse faisant état de la situation de la pollution de l'air par le président de l'Agglo Monsieur Commeinhes, Gérard Chaput a adressé une réaction au journal régional Midi libre, reproduit ci-dessous, pour prise en compte mais non suivi d'effet.

Pour l'association ARZF, « Pas question de casser le thermomètre ! », Atmo.Oc est le laboratoire de référence agréé.

L'objectif fixé de l'observatoire des odeurs du bassin de Thau est d'identifier l'origine et la nature des nuisances olfactives.

C'est en multipliant les points de vue sur la problématique de la qualité de l'air que nous ferons avancer la prise de conscience générale de la population.

Tout autre est la difficulté de passer du seuil de détection olfactive au seuil d'alerte !

Le seuil d'alerte est un niveau au-delà duquel une exposition de courte durée (pic de pollution) présente un risque et justifie une intervention d'urgence sanitaire.

Pour l'exposition, dites chronique (faible dose et longue durée) ce n'est pas la dose qui fait la toxicité mais le mélange de molécules (effet cocktail), le moment de l'inhalation dans une vie (âge, état de santé, grossesse ...) et surtout la durée.

Le principe de prévention guide l'action d'ARZF et donc nos demandes répétées à l'état dans les diverses instances de concertation de pousser plus loin les investigations.

Par exemple, face au faisceau d'indices concordant sur la réalité de la pollution de l'air, la mise en œuvre d'une étude épidémiologique (méthodologie et protocole agréée par l'État) pourrait lever les doutes. Dans l'attente, plus rapidement, une étude sanitaire promise par le préfet Philippe NUCHO serait un premier pas.

Cette étude, établie sur la base de données statistiques et médicales devra se réaliser sur le triangle industrialo-portuaire SÈTE, FRONTIGNAN et BALLARUC.

Faute de preuve formelle sur les liens de cause à effet, ARZF attend des avancées significatives des autorités sanitaires (ARS comprise) qui permettraient, en cas de confirmation, de faire prendre des mesures appropriées aux industriels, de protéger la santé publique, de veiller à l'équilibre écologique de notre bassin de vie, d'assurer l'attractivité environnementale et économique de notre territoire.

5- Surveillance de la qualité de l'air par Atmo Oc

Cette inspection de la qualité de l'air a été effectuée du 6 octobre 2017 au 25 janvier 2018 lors des opérations d'investigation des sols de l'ancienne raffinerie MOBIL.

L'objectif était de réaliser un suivi en continu pendant les sondages à l'aide d'une remorque laboratoire, d'évaluer l'impact du chantier sur la qualité de l'air et l'exposition de la pollution des riverains et usagers proches du site à l'aide de capteurs passifs.

Les polluants mesurés principalement étaient :

- Les hydrocarbures
- Les BETEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène),
- Les mercaptants,
- Le sulfure d'hydrogène (H₂S).

Un suivi des nuisances par signalement a été également réalisé.

La synthèse de cette étude date de juin 2018 et est disponible maintenant sur notre site www.arzf.org

6- Sujets divers

- Santé environnementale
Josyane Refuveille absente nous a indiqué qu'elle envisage de reprendre contact avec les organismes dont il a été question lors de notre précédent CA.
- Le secrétaire évoque à nouveau l'absence de Robert Tant depuis le début de l'année et met en avant l'article des statuts encadrant les absences prolongées sans excuse. Un contact sera pris pour en expliquer les raisons.
- Le Président indique qu'il a été interviewé par un journaliste d'un site d'information (doc-info.doc) concernant la dépollution des terrains d'Exon Mobil. L'article est à voir sur ce site : <https://ledoc-info.com/>

La séance est levée à 20 h.30.

Attention :

Date du Prochain CA : le 10 décembre 2018, même lieu, même heure (18 h 15).

Le secrétaire

F. Herrera

Annexe

Formation FNE – Sites et sols Pollués

Synthèse de l'intervention du Président d'ARZF

Lever les incertitudes « préalables à une réhabilitation/dépollution d'un site à proximité immédiate du centre-ville et proche de zone d'habitations » repose prioritairement sur les bases de l'application du principe de prévention.

La prise de conscience du niveau de pollution de l'air, des sols et des eaux souterraines par les années d'activités industrielles est récente.

Les arrêtés préfectoraux se sont alors succédés (2003, 2015 et 2016).

Leurs conclusions « **un concentré de pollution** » sont le résultat de quatre-vingts années de distillation de pétrole lourd, avec diverses impuretés de l'eau, des traces métalliques et plus ou moins **soufré...**

Pour information, H₂S le sulfure d'hydrogène ou hydrogène sulfuré est naturellement présent dans le pétrole !

Un mystère ? non, mais il se forme aussi, par fermentation, « anaérobie = milieu privé d'air », des substances organiques les plus diverses.

Le principe de spécificité du site ex MOBIL Esso Exxon et **l'usage futur « industriel ou équivalent »** devrait déterminer le niveau des interventions et des technologies retenues.

D'où un chantier largement ouvert au domaine des incertitudes. (surtout en matière d'information).

La problématique santé et environnement, voir l'empreinte carbone et le bilan massique du carbone extrait du sol, resteront-ils une priorité ?

En faire trop ou pas assez ? prioritairement face à la notion de durabilité ?

*Une première **transformation/réhabilitation** par la MOBIL OIL a été réalisée pendant 4 longues années 1986/1990 avant de vendre le terrain à la ville en 1992.*

Le suivi de la qualité de l'air et de la dispersion particulaire lors des excavations de terre, dans des zones où hydrocarbures et composants organiques volatils sont généralement superposés ?

Les métaux lourds, l'arsenic seul fait l'objet d'un arrêté municipal du 18.02.2015 interdisant l'usage des eaux souterraines sur l'est des zones habitées !

Il reste qu'une réhabilitation / dépollution est aussi, **paradoxalement** une source de pollution.

« durée du chantier, trafic routier, nuisances olfactives, acceptabilité par la population du bruit, bilan environnemental, transfert et migration des polluant etc. ».

Alors obligation de résultats ou pas !

L'avenir ne saurait être démenti par les faits !